RÈGLES DE VIE DES SERVICES DU PÔLE ENFANT

Votre enfant est hospitalisé dans une unité de soins du pôle Enfant.

Une équipe pluridisciplinaire prendra en soin votre enfant : médecins, puéricultrices et infirmières, auxiliaires de puéricultures, aide-soignants, kinésithérapeutes, psychologues, orthophonistes, diététiciennes, éducatrices de jeunes enfants, enseignants, agents de service, étudiants sous la responsabilité de leur tuteur, cadres de santé, assistantes sociales.

Les unités sont différentes mais sont toutes équipées d'une armoire, d'un coffre-fort, d'un écran multimédia avec des informations importantes concernant votre séjour, ainsi qu'un accès wifi gratuit.

Pour le bien être de chacun, des règles de vie communes sont à respecter qui peuvent différer en fonction de l'unité de soins et la spécificité du service.

Présence parentale

Pour le repos de l'enfant hospitalisé, il est demandé de limiter les visites à 2 personnes.

Horaires de visite :

> **Pour les parents :**
toute la journée - un seul accompagnant la nuit

> **Pour les enfants limités à la fratrie :**
Visites mercredi, samedi, dimanche de 14h à 19h.

> **Pour les autres adultes de la famille :**
tous les jours de 14h à 19h

La nuit auprès de mon enfant :
Pour le parent qui souhaite passer la nuit auprès de son enfant, un lit accompagnant ainsi que du linge de lit vous seront proposés. Pour permettre les soins, le lit sera replié avant 9h.

Pour le parent qui a passé la nuit auprès de son enfant, vous avez la possibilité de prendre une douche. Un petit déjeuner est offert et mis à disposition de 7h30 à 9h30.

D'autres possibilités d'hébergement : la maison des parents, à deux pas de Jeanne de Flandre et la Maison Familiale Hospitalière.

Accompagner mon enfant lors des soins :
En fonction des soins dispensés, vous avez la possibilité de rester, d'assister, de participer à la prise en soin de votre enfant.

Respect du rythme de l'enfant

Les soignants dispensent les soins en respectant le rythme de l'enfant. Cependant la sécurité de sa prise en soins nécessite une surveillance et des soins de jour comme de nuit.

Respect du personnel et des lieux

Il n'est pas permis d'utiliser le téléphone portable pendant les soins et pendant la présence des soignants. Afin de nous aider à maintenir les conditions d'hygiène, nous vous remercions de respecter la propreté des lieux et le rangement de la chambre.

Mesures sanitaires

En fonction de la situation sanitaire, le port du masque peut être obligatoire.